

Le Récit de voyage comme document authentique : Paul et Raymonde Bonnetain au Soudan

Frédéric Da Silva

Numéro 2, 2010

Les Documents authentiques en didactique et en littérature

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1089748ar>

DOI : <https://doi.org/10.21083/synergies.v0i2.1181>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

University of Guelph, School of Languages and Literatures

ISSN

1920-4051 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Da Silva, F. (2010). Le Récit de voyage comme document authentique : Paul et Raymonde Bonnetain au Soudan. *Synergies Canada*, (2), 1–5.
<https://doi.org/10.21083/synergies.v0i2.1181>

Résumé de l'article

Paul Bonnetain, l'écrivain naturaliste connu pour ses multiples provocations et scandales, se voit confier en octobre 1892 par le ministère des Colonies et celui de l'Instruction publique une mission au Soudan. Au terme d'un périple de neuf mois à travers des contrées souvent hostiles, où l'ont accompagné sa femme et leur fille, il regagne la métropole avec force documents, fruits de ses observations.

Or, il ne reste aucune trace du contenu de son rapport, pas plus que du volume annoncé pourtant dans la presse et à peine quelques bribes de ses photographies. La raison doit-elle être recherchée dans la censure ministérielle dont Bonnetain se dit victime ? Toujours est-il que, comme pour contourner un interdit officiel, paraîtront un récit de voyage signée Raymonde Bonnetain et un recueil de nouvelles et de poèmes en prose sous la plume de Paul Bonnetain.

Ces textes, complémentaires et d'une grande richesse, soulèvent de nombreuses questions, notamment quant à leur statut : oeuvre littéraire, simple témoignage ou véritable document authentique ? Ce sont ces pistes et leur possible combinaison que se propose d'explorer cet article.

© Frédéric Da Silva, 2010



Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

é
rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Le Récit de voyage comme document authentique : Paul et Raymonde Bonnetain au Soudan

Frédéric Da Silva
Université de Guelph
Canada

Paul Bonnetain, l'écrivain naturaliste considéré comme pornographe à ses débuts¹, se voit confier en octobre 1892 par le ministère des Colonies et celui de l'Instruction publique une mission scientifique visant à « étudier au Soudan, les questions relatives à l'ethnographie des peuples qui habitent notre colonie »². Au terme d'un périple de neuf mois à travers le Soudan, où l'ont accompagné sa femme et leur fille, il regagne la métropole avec force documents (notes et photographies), fruits de ses observations et constatations³. Le 26 août 1893, la revue *Le Monde illustré* consacre un article à la « mission de M. Paul Bonnetain au Soudan » et annonce la prochaine parution d'un « volume scientifique », présenté comme issu du rapport de Bonnetain (Lapauze, 1893 : 133).

Or, il ne reste aucune trace du contenu de ce rapport, pas plus que du volume mentionné. En revanche, paraîtront respectivement en novembre 1894 et en février 1895, *Une Française au Soudan*, récit de voyage signé Raymonde Bonnetain et *Dans la brousse (Sensations du Soudan)*, recueil de nouvelles et de poèmes en prose signé Paul Bonnetain. Dans une démarche originale, – mais peut-être contrainte – les Bonnetain laissent des textes auxquels il faut reconnaître une efficacité remarquable dans leur recherche de transcription et de transmission du réel. L'écriture du voyage pratiquée par Paul et Raymonde Bonnetain remet en cause le statut même du texte, pose la question de sa capacité à pallier l'absence de documents authentiques et interroge la validité de cette substitution, aussi fidèle qu'elle soit.

Dans une lettre à Gustave Geffroy, datée du 16 novembre 1893, Bonnetain se dit victime d'une conspiration, orchestrée par le Colonel Archinard, Gouverneur militaire du Soudan, visant à le réduire au silence (Da Silva, 2008 : 405-406). Tout juste débarqué du paquebot qui le ramenait du Soudan, Bonnetain avait accordé une interview dans laquelle il critiquait sans aucune retenue la gestion déplorable de la colonie⁴, réclamant qu'elle soit placée sous administration civile⁵. En réaction, Archinard aurait fait intervenir ses relations auprès de la Société de l'Afrique française⁶ et aurait obtenu que Bonnetain soit frappé d'ostracisme⁷. Si le chargé de mission, du reste mis en disponibilité⁸, est condamné au silence, l'écrivain reprend la plume et, au besoin, est suppléé par sa femme !

Raymonde Bonnetain, dont on ne connaît aucune expérience d'écriture antérieure, va en effet publier le journal de route qu'elle a tenu durant son séjour au Soudan, d'abord sous la forme d'extraits dans le *Supplément littéraire* du *Figaro*, le 28 avril 1894, puis en feuilleton dans la *Nouvelle Revue*, du 1^{er} mai au 15 juin⁹. Le récit sera complété et commenté par son auteur dans un article intitulé « La Femme aux colonies », paru dans *La Revue encyclopédique* du 27 juin 1896. Cet article est riche d'enseignements. D'une part, l'auteur précise les conditions de sa prise de parole « mon mari exige (autant que peut exiger un bon mari), mon mari désire que j'écrive pour la *Revue encyclopédique* mes observations [...] » (R. Bonnetain, 2007 : 261). Puis, elle revient sur la forme de son volume, comme si elle cherchait à répondre à des détracteurs :

[...] ce volume n'est qu'un ramassis soit de notes familières prises dans mon journal de route [...] soit d'extraits des lettres que j'écrivais aux miens et à quelques intimes : – en un mot, de pages non griffonnées pour le public ! (R. Bonnetain, 2007 : 261).

Le propos, déjà formulé dans le volume par une note liminaire attribuée alors à l'éditeur, s'apparente à la formule, éculée et passablement stéréotypée, de la déclaration de modestie visant à attirer les bonnes grâces du lecteur et à capter sa bonne volonté. Car, si cette femme se résout à livrer au public un texte qui ne lui était pas destiné, c'est qu'elle a de bonnes raisons de le faire. Le contenu de son message est précisé dans l'article de 1896, dans lequel elle affirme que son intention n'était autre que de porter au grand jour ce qu'elle avait « vu des tristes dessous de notre politique coloniale en Afrique [...] » (R. Bonnetain, 2007 : 262).

De toute évidence, sans aller jusqu'à dire que les deux interventions de Raymonde se sont faites sous la dictée de Paul, on peut au moins constater qu'elles ont été voulues et désirées par celui-ci, ainsi que le souligne Raymonde Bonnetain. Est-ce à dire qu'aux yeux de celui-ci, les mots de sa femme doivent remplacer une parole qui lui a été confisquée ? Rien de moins incertain, si l'on considère de près

la composition du récit de voyage de Raymonde. On constate que s'y égrène, dans une intention édifiante, une série de faits authentiques au détour de propos parfois lénifiants. Le ton humble qu'emploie la diariste, qui se fait fort de rappeler ses incompétences (en matière coloniale, politique, littéraire) et de clamer qu'elle n'a fait que remplir son devoir en suivant de son plein gré son époux, vise à imposer la simplicité de son regard comme celui d'un témoin sans parti pris, duquel émerge progressivement une parole, certes simple, mais ô combien raisonnable et censée. En somme, usant des clichés associés à l'écriture féminine, se complaisant dans « son rôle maternel traditionnel » (Monicat, 1996 : 123), Raymonde Bonnetain sensibilise ses lecteurs aux réalités coloniales d'un Soudan où sont sacrifiés inutilement les enfants de la mère patrie¹⁰.

Paul Bonnetain aboutit aux mêmes constats en usant, quant à lui, des ressources de la fiction. Pour aborder la question du gâchis soudanais, il recourt à la nouvelle qui, par les contraintes formelles inhérente au genre, permet de décrire cette réalité de manière plus abrupte. Dans le recueil *Dans la brousse (Sensations du Soudan)*, paru trois mois après le volume signé par sa femme, il s'attache à dépeindre les misères de la vie coloniale à travers des récits qui disent l'existence tragique de ses principaux acteurs¹¹. Sous la forme de tranches de vie coloniale, d'instantanés réalistes, les nouvelles transposent des sujets et des rencontres déjà rapportés par le récit de Raymonde Bonnetain (Irvine, 2008 : 106). Parmi ces textes, « Le Convoi » raconte l'agonie d'un sergent terrassé par la fièvre tropicale. Le personnage est d'abord incorporé à un convoi de « blessés ou malades [...] qui, du Haut-Niger, descendaient vers Kayes pour y prendre, en chalands sur le Sénégal, la route de la mer, – la route de France... » (P. Bonnetain, 1895 : 175). Trop affaibli, il retarde le groupe et compromet les chances de rapatriement vers la métropole, ainsi que le martèle l'officier qui commande le détachement :

Si nous sommes à Kita le 25, nous pourrons prendre à Kayes le convoi de chalands du 5 mai. [...] Et pour peu qu'on descende vite le Sénégal, nous serons à temps à Saint-Louis pour attraper le dernier paquebot du mois à Dakar et être en France huit jours après !... [...] Au contraire, si nous manquons le convoi du 5, si vous mollassez, il faudra attendre le suivant à l'hôpital de Kayes, y crever de fièvre ou de misère ; et ceux qui en réchapperont ne seront peut-être pas chez eux avant juillet ! (P. Bonnetain, 1895 : 182).

Itinéraire fastidieux et épuisant, qui reprend exactement celui des Bonnetain, où s'exacerbent douleurs, frustrations et tensions. Aussi, le pauvre sergent à bout de forces est-il laissé à l'abandon dans un village indigène, où ne vivent plus que « des vieilles, des gosses et des *invalides* », les hommes valides ayant fui pour échapper aux réquisitions forcées de l'armée qui les emploie comme porteurs (P. Bonnetain, 1895 : 192). Bien entendu, sans aucun soin, laissé à son sort, le sergent meurt après de terribles délires. Dans son journal de voyage, Raymonde Bonnetain rapporte la découverte à Kita d'un « officier d'infanterie de marine » devenu fou sous l'action de la fièvre, dont le cas, s'il est sensiblement différent, semble bien avoir servi de modèle à l'intrigue de la nouvelle :

[...] le docteur l'a laissé ici, dans cet étroit cabanon de pierre où le thermomètre ne descend pas au-dessous de 35° la nuit, de 40° le jour, où il vit dans son ordure. [...] Paul est allé photographier, avec une ostentation voulue, l'*in pace* du misérable, car, a-t-il dit hautement, « on ne voudrait pas croire quand il racontera la chose à Paris. » Nous pensons que le fait et le mot rapportés à qui de droit sauveront le pauvre diable. (R. Bonnetain, 2007 : 211-212).

Déjà, dans l'interview qu'il avait accordé à son arrivée à Paris, Paul Bonnetain citait le fait, dans des termes similaires, afin d'appuyer ses critiques sur la situation du Soudan :

Un malheureux lieutenant d'infanterie de marine est frappé d'insolation au Niger, devient ou semble fou. On le confie à un alcoolique qui abandonne son malade en route, à Kita ! Là, on l'oublie pendant des mois dans une des poivrières, dans une des guérites en moellons percées de meurtrières flanquant le mur d'enceinte du fort – dix pieds carrés, 39° à 40° de midi à minuit, ni air ni jour, un toit en zinc ! – d'où on le tire hebdomadairement pour lui enlever sa vermine !... Il y serait mort, mais quelqu'un passa qui s'indigna et, de peur de n'être pas cru en France, photographia l'*in-pace*. On sortit alors le captif. Trop tard ! En arrivant à Kayes, il expirait. (R. Bonnetain, 2007 : 276).

Cette volonté de révélation par le choc des images est peut-être à l'origine des dissensions entre Archinard et Bonnetain. Mais, plus significativement, cette anecdote apparaît comme un fait saillant qui a laissé une impression forte sur les deux voyageurs.

La nouvelle acquiert de ce fait une valeur documentaire, palliant l'absence ou la confiscation des documents amassés par Bonnetain. Tout comme son rapport, les photographies de Bonnetain restent

introuvables, victimes, semble-t-il, d'une même censure. On trouve toutefois des illustrations d'après photographies, mais sans rapport avec ce sujet, dans le volume et l'article de Raymonde¹².

Du reste, le texte de Bonnetain se passe d'illustrations, comme un fait qui se passe de tout commentaire. Il remplit une fonction explicative, voire illustrative, dans la mesure où, s'inscrivant pleinement dans une visée naturaliste du dévoilement des causalités, il montre comment l'influence du milieu et son action néfaste peuvent détruire toute humanité : « Elle n'en avait épargné aucun, l'affreuse affection de l'Ouest-Afrique qui empoisonne les caractères et parfois dessèche les cœurs durant que le paludisme vicie le sang anémié : – la *soudanite*. » (P. Bonnetain, 1895 : 176). Bonnetain avait raconté les ravages de cet abatement physique et moral à Edmond de Goncourt, lequel a consigné les propos dans son *Journal* à la date du 21 janvier 1894 :

Puis ce sont de tristes détails sur le gaspillage de là-bas et la malhonnêteté générale, excusée par cette phrase qui revient dans la conversation comme un refrain : « Vous savez, mon cher, là-bas, il se gagne une maladie qui fait voir les choses sous un autre angle, qu'en Europe : ça s'appelle la *Soudanite*... » Et la *Soudanite* ferait faire de vilaines et féroces choses ! (Goncourt, 1989 : p. 908-909).

Des textes de Bonnetain, comme de ses diverses déclarations, transparaît la vision d'une terre de souffrances où s'étiolent et se perdent les énergies, vision qui tend à figurer de manière allégorique la vacuité des campagnes militaires au Soudan et l'échec de l'entreprise coloniale française.

La solution à ce gâchis est fournie par Raymonde, telle qu'elle la résume dans son article de 1896 : « la nécessité du ménage dans les colonies » (R. Bonnetain, 2007 : 265). Elle dresse un constat accablant de la situation par elle observée. En l'absence de femmes, la colonie est vouée à périr. Aussi, le portrait qu'elle donne du colon est particulièrement évocateur des changements à apporter :

Il habite un taudis malpropre et malsain [...] mange mal [...] la chaleur et la débilitante manie de la sieste aidant [...] il est prêt pour la maladie, qu'une autre hygiène, [...], que la douceur et le confort du *home* auraient éloignée ou vaincue. Il ne mourra peut-être pas, mais anémié, sans force, il rentrera en France [...] et son découragement, la seule vue de son faciès, détruiront dans sa petite ville toute idée d'expatriement chez ceux qui rêvaient d'aller gagner plus largement leur vie dans nos possessions ! (*Ibid.*)

Avançant en conclusion de son article « On colonise par la femme, et non par le fusil. », Raymonde répond au pessimisme de son mari et, dans une certaine mesure, l'annule, si bien que, à l'instar de J.-M. Seillan, « on se demande qui, de son mari ou d'elle-même, est chargé de mission » (R. Bonnetain, 2007 : XXVIII). Étrange renversement des rôles et des valeurs, qui laisse à l'épouse le soin de théoriser et au mari le rôle de l'artiste, rôle habituellement dévolu aux femmes dans les récits de voyages au XIX^e siècle (Irvine, 2008 : 104-105).

Le cas des Bonnetain, au-delà des problèmes que soulève la question de leur engagement colonial¹³, pose le statut du texte dans son rapport au réel. Le genre des textes (journal, récit de voyage ou nouvelle) s'estompe au profit d'une volonté testimoniale. Néanmoins, si l'expérience fut vécue en commun, si les textes furent composés de concert, les enjeux de l'écriture diffèrent en apparence. Les textes de Raymonde s'offrent comme des documents attestant une réalité historique, mais aussi soulignant un exploit (la traversée du Soudan) et une reconnaissance sociale (récit de femme et, qui plus est, de femme d'un écrivain). Le constat qu'elle tire de son expérience de pionnière¹⁴, annonce la réalisation possible d'un Soudan ouvert à une colonisation prospère, image positive qui deviendra utopique sous la plume de Zola dans le dernier chapitre de *Fécondité*. Impossible, cependant, d'établir si Zola eut connaissance des textes des Bonnetain (Seillan, 2006 : 365, note 27). Beau parcours et belle consécration, pourtant, si ce dossier documentaire voulu par Bonnetain, avait pu inspirer le roman de son ancien maître ! Bien plus, dans cette double expérience conjugale de voyage et d'écriture, Paul Bonnetain apparaît comme un créateur démiurge réalisant la collaboration littéraire entre l'écrivain et la Femme que Goncourt appelait de ses vœux dans sa préface à *La Faustin*¹⁵. À travers la publication de son nouveau volume, Paul Bonnetain – qui fut toujours en quête d'une reconnaissance capable de faire oublier ses débuts tapageurs –, cherchait à prouver que l'écrivain qu'il n'a cessé d'être, n'était pas mort au profit de l'administrateur colonial et que l'inlassable voyageur collecteur de documents humains était capable de retranscrire ses sensations et ses observations dans une visée *artiste*.

Il ne s'agit pas pour autant de réduire le rôle de Raymonde Bonnetain à celui d'un simple faire-valoir, ce qui reviendrait à nier les particularités de son expérience et l'authenticité de son témoignage. Bien d'avantage, il convient de reconnaître que les différences de chacun des textes fonctionnent dans leur complémentarité comme une caution réflexive. Du reste, il s'agit avant tout, et là réside l'intérêt majeur de cette expérience soudanaise, de transmettre un témoignage à valeur documentaire et de contribuer à un progrès qu'elle qu'en soit la nature. Complexes dans leur fondement et leurs implications, mais d'une grande richesse, c'est en somme, la pérennité de l'écriture, de sa force évocatrice et de son pouvoir à représenter le réel que disent les pratiques textuelles de l'étonnant couple Bonnetain.

Bibliographie

- BONNETAIN, P. (1895). *Dans la brousse. Sensations du Soudan*. Paris : Lemerre.
- BONNETAIN, R. (2007 [1894]). *Une française au Soudan. Sur la route de Tombouctou, du Sénégal au Niger*. Présentation de Jean-Marie Seillan. Paris : L'Harmattan.
- DA SILVA, F. (2008). « Aux confins du Naturalisme: Paul Bonnetain (1858-1899) ». Thèse de doctorat, Université de la Sorbonne-Nouvelle, Paris 3.
- DA SILVA, F. (2010). « Révélation et désaveux : Octave Mirbeau, Paul Bonnetain et l'affaire Sarah Barnum ». *Cahiers Octave Mirbeau*, n° 17, p. 176-189.
- GONCOURT, E. (1889). *Journal. Mémoires de la vie littéraire. T.III (1887-1896)*, texte intégral établi et annoté par Robert Ricatte. Coll. « Bouquins ». Paris : Robert Laffont.
- IRVINE, M. (2008). *Pour suivre un époux. Les récits de voyages des couples au XIX^e siècle*. Québec : Éditions Nota bene.
- LAPAUZE, H. (1893). « La mission de M. Paul Bonnetain au Soudan ». *Le Monde illustré*, n° 1900, 26 août, p. 133-134.
- MONICAT, B. (1996). *Itinéraires de l'écriture au féminin : voyageuses du XIX^e siècle*. Amsterdam-Atlanta : Rodopi.
- SEILLAN, J.-M. (2006). *Aux sources du roman colonial (1863-1914). L'Afrique à la fin du XIX^e siècle*. Paris : Karthala.
- ZOLA, É. (1968). *Œuvres complètes, t. VIII, Les Quatre Évangiles. Fécondité [1899]*, notice et notes de Henri Mitterand, introduction de Pierre Cogny. Paris : Cercle du Livre Précieux.

-
- ¹ Accusé d'outrager les bonnes mœurs à cause des scènes d'onanisme de son roman *Charlot s'amuse*, il avait été poursuivi devant la cour d'Assises de la Seine et finalement acquitté en décembre 1884.
- ² Rapport du Sous-secrétaire d'État aux Colonies, daté du 21 octobre 1892, conservé au Centre des Archives d'outre-mer d'Aix-en-Provence, « Mission Bonnetain – Soudan III », série géographie, carton 7.
- ³ Bonnetain et sa famille embarquent depuis Bordeaux le 5 novembre 1892. Ils débarquent à Dakar le 13 novembre et arrivent à Kayes, capitale du Soudan français, le 10 décembre 1892. Leur séjour, ponctué de nombreuses excursions à travers la colonie, prend fin en juillet 1893.
- ⁴ Ce texte, publié le 11 juillet 1893 dans le *Figaro* sous le titre « La Vérité sur le Soudan » est reproduit dans la réédition d'*Une Française au Soudan* (R. Bonnetain, 2007 : 271-277).
- ⁵ En novembre 1894, un an après la nomination d'un Gouverneur civil au Soudan, Bonnetain deviendra Directeur des Affaires politiques et indigènes du Soudan.
- ⁶ Consortium qui vise à préserver et favoriser les intérêts financiers français à travers les nouvelles colonies d'Afrique. Son président est alors Harry Alis, ancien écrivain aux débuts naturalistes et ami de Maupassant.
- ⁷ Bonnetain confiait à Geffroy que certains journaux refusaient ses articles et que les éditions Hachette venaient de rompre le contrat pour son volume soudanais.
- ⁸ Fait mentionné par Raymonde Bonnetain qui souligne que les « rapports officiels » de son mari ont été « dûment étouffés » (R. Bonnetain, 2007 : 262).
- ⁹ Coïncidences, relations ou manière de contourner l'interdit qui pèserait sur le nom de Bonnetain, ces revues sont alors tenues par deux militantes féministes, Marguerite Durand et Juliette Adam. On sait en outre que Raymonde entretint une correspondance avec la première.
- ¹⁰ « Pauvres et grands chers enfants ! », s'exclame-t-elle, lorsqu'elle évoque ceux côtoyés au Soudan (R. Bonnetain, 2007 : 266).
- ¹¹ Dans le même recueil, réminiscences de ses observations ethnographiques, il compose des poèmes en prose qui s'attachent à restituer certaines coutumes du Soudan.
- ¹² Succombant au folklore exotique, elle pose dans des tenues soudanaises, préparant le « couscous » ou aux côtés de sa fille et de l'ex esclave que le couple a adopté.
- ¹³ S'il y a dénonciations, il n'y a jamais chez eux de remise en cause directe des fondements de la colonisation.
- ¹⁴ Déclarant avoir « eu raison du préjugé et donné un utile exemple », Raymonde Bonnetain précise que son exemple sera suivi l'année suivante et que les femmes ne répugnent plus à suivre leur mari aux colonies (R. Bonnetain, 2007 : 262).
- ¹⁵ Bonnetain n'en était pas à un coup d'essai, dix ans plus tôt, il avait participé à la rédaction des *Mémoires de Sarah Barnum*, roman signé par Marie Colombier, dont il était alors l'amant (Da Silva, 2010).